

JANVIER 2017



N° 6

LE PETIT LAFITTOIS

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

lafitte-vigordane@wanadoo.fr ♦ www.lafitte-vigordane.fr

ÉDITO DU MAIRE



Chères Lafittoises, Chers Lafittois,

Cette fin d'année 2016 et l'année 2017 seront des années de transition.

En effet, au niveau intercommunal, dans

le contexte de la loi NOTRe, la Communauté de Communes du Volvestre fusionne avec la Communauté de Communes Garonne-Louge, ce sujet a d'ailleurs été développé dans le bulletin.

Les projets communaux quant à eux restent dans la lignée de l'engagement que nous avons pris auprès de vous en 2014. La réalisation de commerces suit son cours : l'autre partie du terrain de la Chapelle vient d'être vendue à un investisseur qui construira les commerces pour une ouverture prévue en 2018.

Les travaux d'urbanisation Rue de la Chapelle sécurisent nos routes, l'aménagement du parking de la médiathèque apportera plus de confort et de sécurité. L'aménagement de la salle du relai d'assistantes maternelles accolée à la salle des fêtes permettra aux Lafittois de disposer d'une petite salle de location en remplacement de l'ancienne salle sous la mairie. Évidemment, nous continuons de suivre le dossier de l'assainissement collectif.

Au travers des articles dans La Dépêche que notre correspondant très investi s'applique à rédiger, j'ai souvent un écho élogieux de notre commune : on la dit dynamique, vivante, pleine d'initiatives et de projets. Nos associations débordent d'énergie et proposent sans cesse des manifestations variées. Les écoles participent à de nombreux projets : élèves, parents d'élèves et enseignants répondent souvent présents aux sollicitations tout comme les Lafittois qui participent de près ou de loin à cette belle dynamique. Je tiens à leur dire ma gratitude, tout comme à notre personnel communal et à nos élus, que je remercie pour leur engagement à mes côtés. Chacun à son niveau apporte une pierre à l'édifice et c'est toujours dans un état d'esprit très positif.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2017, pendant laquelle je vous retrouverai avec le plus grand plaisir pour continuer à faire vivre notre si joli village.

Le maire
Karine BRUN

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

Page 11 : Vie Sociale

Page 14 : CCV

Page 16 : Jeunesse

Page 17 : Culture / Loisirs

LA PAROLE EST À VOUS

Vos commentaires, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à déposer vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur le site Internet : www.lafitte-vigordane.fr (Rubrique Tribune)



CARNET CIVIL

NAISSANCES

15/07/2016 : Lou BRIEZ
02/08/2016 : Léna GROS MONTELO
13/08/2016 : Nolan ETCHECOPAR
17/11/2016 : Arthur GUIHAL
25/11/2016 : Maya RÉGNIER
15/12/2016 : Lydia LAGUENS
30/12/2016 : Ruben DAMORET

MARIAGES

16/07/2016 : Elodie VERGE
Julien RIVIERE
25/11/2016 : Marie-Christine CHARTIER
Khalilulla SATTAR SAHEB

DÉCÈS

08/08/2016 : Sylvie LAGRANGE, épouse MARANDON
24/09/2016 : Lucien RECOULES
26/09/2016 : Fouad TAGHI
12/12/2016 : Raymonde MAURY, épouse GIANOTTI



UNE ANNÉE 2016 BIEN REMPLIE...

Soucieux de la bonne gestion des deniers communaux, nous nous sommes efforcés de procéder à des réalisations tournées vers l'intérêt de tous.

Tout d'abord, nous sommes restés attentifs à la sécurité de chacun et les différents **travaux d'urbanisation** de la RD 48 et 49 ont été axés sur cette thématique pour un montant de **106 093,11 €**.

Le sens unique mis en place autour de la mairie et **les réalisations de passages piétons** ont représenté la somme de **55 173 €**.

Nous avons aussi mené **différentes études** pour que d'autres projets voient le jour (projet de zone d'habitations et de commerces près des écoles, frais de géomètre ...) soit la somme de **26 694,49 €**.

Bien évidemment, nous avons veillé à **l'entretien de nos différents bâtiments** pour un montant de travaux de **116 376,37 €** qui ont concerné :

- La continuation de la modernisation de la mairie (accessibilité de tous, qualité de l'accueil, adaptation des conditions de travail des agents et des élus) et la transformation du jardinet en façade (aménagement nouveau, plantation, réfection du muret...) pour un total de **102 088,03 €**.
- L'entretien de notre salle des fêtes suite à différentes dégradations pour **3 066,35 €**.
- L'installation d'une alarme pour sécuriser notre groupe scolaire pour un montant de **5 889,13 €**.
- Divers travaux d'entretien sur l'ensemble de la commune pour une somme de **5 332,86 €** (dont **1 335 €** pour le préfabriqué du tir à l'arc).

Nous avons aussi fait en sorte d'équiper nos services afin de pouvoir toujours répondre à vos diverses sollicitations et pouvoir assurer l'entretien et l'embellissement de notre commune par **l'achat de divers matériels** tels :

- Auto-laveuse
- Guirlandes électriques
- Jardinières
- Serres
- Aspirateur
- Mobilier pour les écoles
- Chaises...

pour un total de **24 712,06 €**.

Diverses autres **petites réalisations** pour un montant de **18 824,40 €**.

Bien évidemment, nous n'obérons pas l'avenir de notre commune et nous continuons de finaliser la **modernisation de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)** pour un montant de **4 874,69 €**.

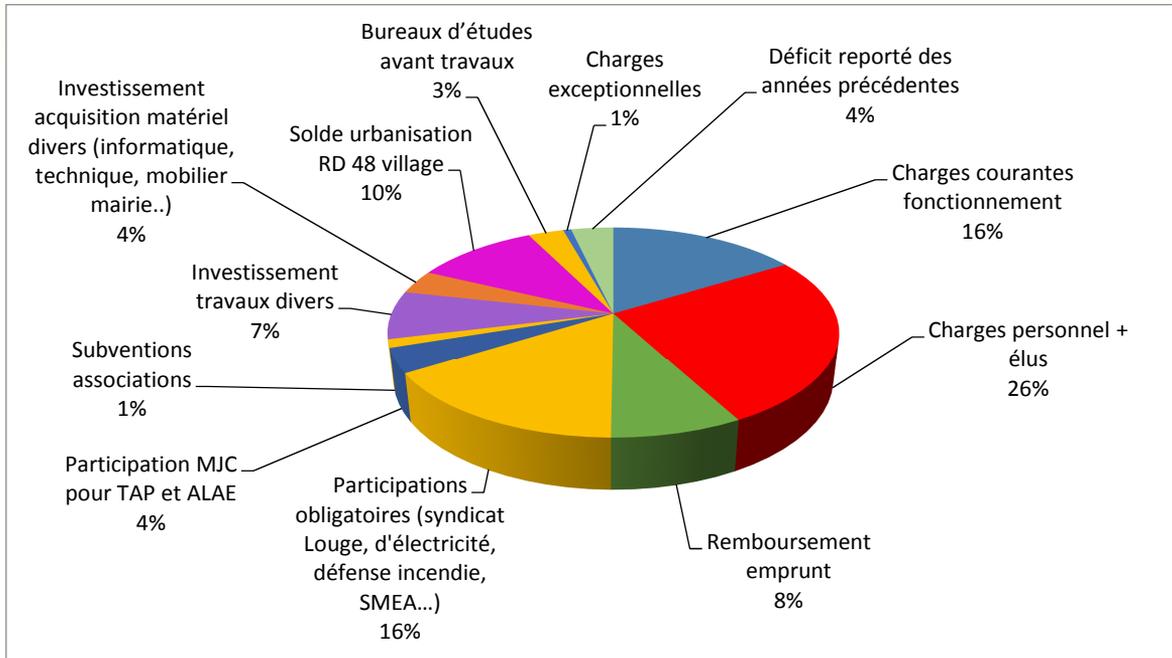
Voilà retracées en grandes lignes nos actions 2016.

Bien évidemment nous veillons aux intérêts de nos administrés et sur un budget prévisionnel d'investissement de 531 393 €, le remboursement des emprunts assurés pour 47 121,69 € et l'ensemble des réalisations citées ci-dessus ont monopolisé **un total de 399 869,81 € de dépenses** alors que nos **recettes** se sont élevées à **416 947,33 €**.

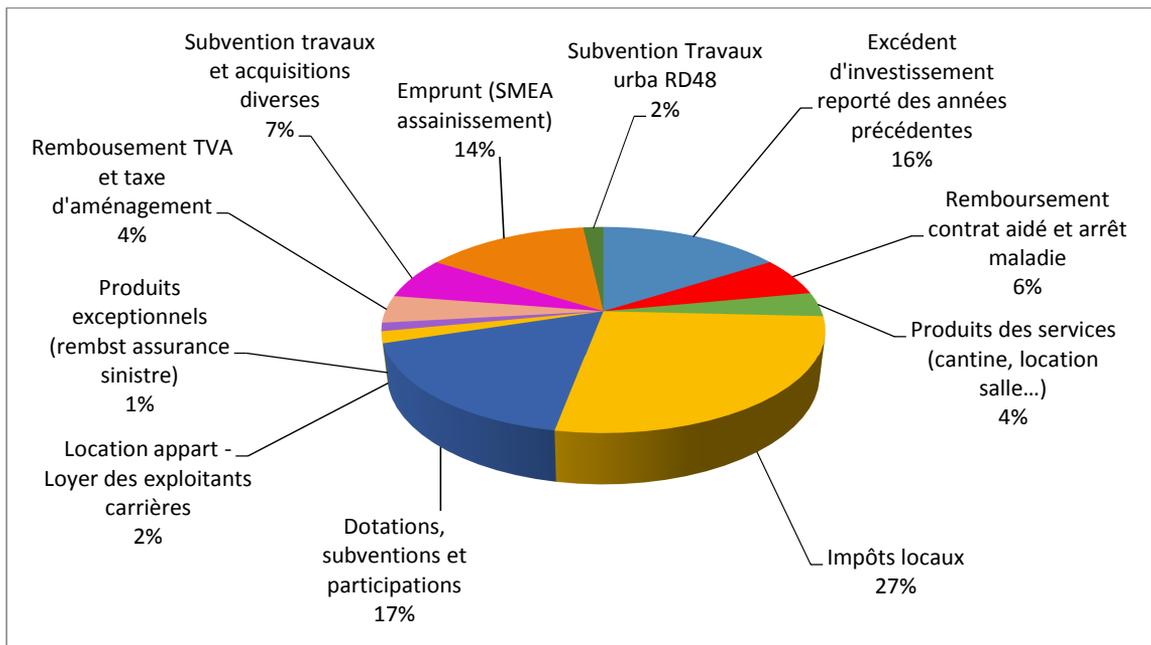
Soyez assurés de notre pertinence pour notre avenir commun.

BUDGET

DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement) : 1 331 450 €



RECETTES (Fonctionnement et Investissement) : 1 408 602 €





NOUVELLE SALLE D'ACTIVITÉS

Comme vous avez pu le constater, le bâtiment de la salle des fêtes a subi des aménagements depuis le début du mois de novembre.

En effet, la salle du RAM, l'ancienne médiathèque, a été transformée en petite salle d'activités pouvant accueillir entre 50 et 60 personnes. Accessible aux handicapés, elle est équipée d'un WC indépendant, d'une petite cuisine, d'un frigo et d'un office pour traiteur. Un accès extérieur pour ce dernier est prévu par le porche côté vestiaires de foot.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 40% du montant total, soit 15 700 €.

Cette salle, toujours disponible gratuitement pour les associations, est donc désormais disponible à la location pour les particuliers pendant les week-ends, et pour les entreprises en semaine de 9h00 à 16h30. Vous trouverez tous les tarifs de location des salles au dos de ce bulletin, ceux de la grande salle (250 personnes) ayant été réévalués.



EMBELLISSEMENT

Plusieurs croix de notre village ont été ravivées par nos employés techniques grâce à un décapage et une peinture fraîche : celle de la rue de la Chapelle, qui sera par la suite, agrémentée de jardinières ; celle qui se situe derrière l'église ; et celle de la route de Carbonne qui est réapparue, suite à la taille des végétaux qui la cachaient depuis quelques temps. La façade de l'église a également été nettoyée par nos employés en régie.



Enfin, de nouvelles guirlandes électriques, symboles des fêtes de fin d'année, ont été achetées afin de remplacer quelques anciennes en mauvais état. Vous avez pu ainsi découvrir des gouttes de lumière tout autour de la place du village ainsi qu'un nouveau rideau bleu sur la façade de la mairie et celle de la médiathèque.

ENVIRONNEMENT

ÉCOBUAGE ET BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX COUPÉS

Nous vous rappelons que, pour préserver la qualité de l'air, la circulaire du 18 novembre 2011 **interdit le brûlage des déchets végétaux**. Il incombe donc aux particuliers ou bien de déposer leurs déchets verts (tonte de pelouse, branchages, résidus d'élagage...) directement à la déchetterie, ou bien de les utiliser en compost.

Cela permet en outre d'éviter les odeurs et les fumées génératrices de conflits de voisinage. Brûler des déchets verts dans son jardin peut être sanctionné d'une amende de 450 €.



COLLECTE DES DÉCHETS

Principe de rattrapage de collecte des déchets ménagers lors des jours fériés :

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) se fera le lendemain ou le surlendemain du jour férié.

La collecte des emballages ménagers (bacs jaunes) se fera la veille ou l'avant-veille du jour férié.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les commémorations se suivent mais ne se ressemblent pas...

La météo n'était vraiment pas avec nous ce 11 novembre 2016, à l'image de celle qu'ont probablement subie nos poilus dans les tranchées... Mais les Lafittois étaient malgré tout venus nombreux, sous une pluie intense donc, pour entendre M^{me} Le Maire lire le discours officiel, très court cette année, avant de laisser place à la chorale et aux écoliers de Lafitte qui ont interprété la Marseillaise haut et fort, après le dépôt de gerbe.

Et c'est ensuite à l'abri, dans la salle du Conseil, que cette cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié offert par la Mairie.



PROJET ZONE DE LA CHAPELLE : OÙ EN EST-ON ?

Notre projet de zone d'activités avance ! La municipalité a signé un sous-seing le 11 octobre dernier avec un investisseur à qui elle a vendu son terrain de la zone de la Chapelle d'environ 4 925 m², à 18,15 €/m², soit un montant total de 89 388,75 €. Cet investisseur s'est ainsi engagé à revendre ou à louer les 800 m² de surfaces commerciales à des artisans ou commerçants qui seraient intéressés par notre projet de développement d'activités dans notre village.

Dans le cadre de ce projet, une borne de recharge pour les véhicules électriques va également être installée dès 2017 (voir article ci-contre) sur l'emplacement du futur parking d'une trentaine de places de l'espace commercial de la zone.



DÉMOLITIONS

En application de l'article R. 421-28 du Code de l'Urbanisme, les démolitions de constructions existantes doivent être précédées de la délivrance d'un permis de démolir. C'est pourquoi, dans sa délibération du 31 août 2015, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le permis de démolir obligatoire sur toutes les zones du P.L.U. Ce dispositif permettra de mieux maîtriser la cohérence de la transformation de la commune.



CLÔTURES

En application de l'article R. 421-12 du Code de l'Urbanisme, doit être précédée d'une déclaration préalable l'édification d'une clôture dans les communes ou parties de communes où le Conseil Municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration. C'est pourquoi, dans sa délibération du 31 août 2015, le Conseil Municipal a décidé de soumettre les travaux relatifs à l'édification d'une clôture, à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune. Ceci permettra d'assurer le respect effectif des règles du P.L.U. et d'éviter les contentieux nés de la multiplication de projets de clôture non conformes.

URBANISME

UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES BIENTÔT INSTALLÉE SUR LA COMMUNE

Prochainement, une borne de recharge pour véhicules électriques sera mise en service, sur le parking de la zone de commerces de la Chapelle.

Cette borne sera installée par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) qui prévoit d'en installer 100 comme celle-ci sur l'ensemble du département.



Roulez électrique en Haute-Garonne



Le SDEHG favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.



100 bornes de recharge d'ici 2018

ROULEZ ÉLECTRIQUE EN HAUTE-GARONNE : UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN BORNES DE RECHARGE

L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute-Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures.

Le Conseil Municipal a souhaité contribuer à la création d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en demandant l'implantation d'une borne sur la commune.

L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes, l'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Grâce aux concours financiers de l'État, via les Investissements d'Avenir (50%) et du SDEHG (35%), la commune prend à sa charge seulement 15% du coût de l'installation de la borne, soit environ 1 000 €.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE HAUTE GARONNE

Pour en savoir plus : www.sdehg.fr

UNE BORNE DE RECHARGE SIMPLE D'UTILISATION ET ACCESSIBLE À TOUS

Une borne comprend 2 points de charge. Deux véhicules peuvent charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.

Il est possible de charger un véhicule électrique sur les bornes du SDEHG en utilisant les moyens d'accès suivants :

- une carte d'accès SDEHG (tarif : 5 € pour la création de la carte),
- l'application mobile *Freshmile Charge* à installer sur un smartphone (téléchargement gratuit sur Google Play et App Store),
- un site internet pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code),
- une carte de recharge autre (exemple : une carte de constructeur automobile, une carte KiWhi Pass®, etc.).

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le projet d'assainissement de la commune est entré dans une phase importante.

Après la réunion publique du 18 mai 2016, une enquête de branchement a été réalisée. Il s'agissait de recenser et d'avoir une idée un peu plus précise de l'implantation des dispositifs d'assainissement déjà en place des habitations situées à l'intérieur du zonage d'assainissement et plus particulièrement ceux des deux premières zones qui seront desservies.

Une étude géotechnique a aussi été lancée cet été afin de connaître précisément la nature des sous-sols sous la voirie mais aussi au niveau du terrain où sera implantée la

station. Ces études ont permis d'affiner le cahier de charges de la partie réseau. Parallèlement le cahier des charges du volet station d'épuration a lui aussi été défini.

L'ensemble du projet a été soumis à la DDT de la Haute-Garonne pour une "Autorisation Environnementale Unique Loi sur l'eau".

En attendant le résultat, et afin de ne pas ralentir le projet, d'autres actions sont menées en parallèle : L'acquisition foncière a démarré par le bornage du terrain de la station d'épuration qui a eu lieu le 15 novembre.

Vous avez également pu remarquer de drôles de tracés sur la voirie du centre du village. Il s'agit d'une géodétection des réseaux déjà implantés. Elle permettra d'établir une cartographie précise des réseaux existants avant les travaux.

Enfin le 27 décembre 2016, deux appels d'offres ont été lancés, l'un pour les travaux du réseau, l'autre pour la construction de la station d'épuration. La clôture de ces appels d'offres est fixée au 7 février 2017. Les résultats seront connus fin du 1^{er} trimestre pour un début des travaux fin du 2^{ème} trimestre.

VOIRIE

Le programme d'aménagement de la voirie sur Lafitte-Vigordane va se poursuivre en 2017 par la création d'un trottoir qui partira du plateau traversant de la rue de la Chapelle jusqu'à la route de Carbonne.

Un plateau ralentisseur sera également installé sur la route de

Salles afin de limiter la vitesse des véhicules qui arrivent sur cette voie en pente.

Quant au parking de la médiathèque, il sera bientôt aménagé par des plantations de petits arbres, et des luminaires pour l'éclairage public. Nos employés techniques ont bâti le



mur de séparation entre le restaurant et le parking, et installé le portail.

SOLIDARITÉ



Les écureuils juniors remettent un chèque à l'Escale

Depuis la mise en place en début d'année 2016 de la collecte des gourdes de compote par les Écureuils Juniors au sein du groupe scolaire de Lafitte-Vigordane, 160 kg de gourdes ont été récoltés. Cette action, liée à un projet de l'Agenda 21 de la CCV, est plus largement déclinée sur tout le territoire du Volvestre. Les dons reversés suite à la transformation de ces gourdes se sont élevés à

166 €, dont le chèque symbolique a été remis par les Écureuils eux-mêmes, samedi 7 janvier, au Directeur de l'Escale, épicerie sociale et solidaire de Rieux-Volvestre. Ces 166 € vont permettre à l'épicerie d'acheter environ 1 tonne de denrées auprès de la banque alimentaire de Toulouse pour les revendre à bas prix à la centaine de familles bénéficiaires, environ 380 personnes. Félicitations à ces jeunes Écureuils, qui nous montrent qu'il n'est pas très difficile d'agir pour aider les plus démunis, lorsqu'on est motivés et solidaires !

L'ESPACE DE VIE SOCIALE : LA PARENTHÈSE



Créé en septembre 2016, la **Parenthèse** est le nouvel Espace de Vie Sociale à Lafitte-Vigordane. Lieu de proximité géré par le foyer rural, il développe des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

Les Espaces de Vie Sociale sont des dispositifs financés et agréés par la Caisse d'Allocations Familiales. La mairie de Lafitte-Vigordane et la fédération des foyers ruraux sont les partenaires indispensables à la mise en œuvre de cette animation locale.

- La Parenthèse se décline en 4 activités :
- Le café des familles
 - Anim'jeunes pour les 11-15 ans
 - Les jardins
 - Les échanges de savoirs

La participation des habitants est le principe fondateur de l'Espace de Vie Sociale. Elle concerne à la fois les usagers, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

La Parenthèse est située derrière la médiathèque. Stéphanie Lacaze, coordinatrice et animatrice vous y accueille tous les samedis matins de 9h30 à 12h30 ainsi que pendant les temps d'animations programmées.

Contact :
05 61 97 52 81 / 06 30 52 90 59
laparenthese@mouvement-rural.org

LE CAFÉ DES FAMILLES

Le café des familles, « Le P'tit Café », a ouvert ses portes le 5 octobre dernier. Le P'tit Café, également animé par Stéphanie Lacaze et une équipe de mamans bénévoles, est un lieu convivial de rencontres, d'échange et de partage entre parents autour d'un café et de gourmandises. Des ateliers sont également proposés régulièrement aux enfants.

- 2 Rendez-vous mensuels, **la 1^{ère} semaine de chaque mois**, pour les enfants de 0 à 6 ans et leur famille :
 - Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30
 - Samedi matin de 10h00 à 12h00
- 1 Rendez-vous mensuel, **le dernier vendredi du mois**, pour les parents, de 20h15 à 22h30. Sur inscription.
Échange et débat entre parents sur un sujet particulier. Soirée animée par un professionnel de l'association « La Graine qui pousse ».
- 1 Rendez-vous trimestriel pour une soirée conférence/débat animée par un professionnel : échange sur un sujet particulier (parentalité, adolescence, éducation...). Entrée 2 € /sur inscription.



Vendredi 27 janvier 2017 de 20h15 à 22h30
Soirée animée par M. François Laugier de l'association "La Graine qui pousse"
sur le thème : "Être parent aujourd'hui, qu'est-ce que cela signifie ?"

SORTIE FAMILIALE À AÉROSCOPIA



DÉCOUVERTE DES AVIONS DE LÉGENDE AVEC LE CCAS

La sortie en car du 6 novembre dernier organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lafitte-Vigordane a été un succès et a permis à une cinquantaine de Lafittois de tous âges de venir rêver et s'en mettre plein les yeux en visitant le musée Aéroscopia de Blagnac.

Tous ont apprécié de pouvoir admirer de près et même de pénétrer à l'intérieur de ces avions mythiques que sont toujours le Concorde, l'Aibus A300 qui a été le premier commercialisé par le Groupe Airbus, ou l'énorme Super Guppy, l'ancêtre du Beluga actuel.

Petits et grands ont aussi pu réviser leurs connaissances sur l'histoire de l'aviation à travers une superbe exposition, de fidèles maquettes et même des reproductions grandeur réelle de ces « drôles de machines » sorties de l'esprit du génie humain.



REPAS DES AÎNÉS

Samedi 3 décembre, tous les plus de 65 ans de la commune ont été conviés par la municipalité de Lafitte-Vigordane à partager le repas annuel des aînés. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) avait en charge d'organiser ce moment de rencontre et d'échange, mais aussi de divertissement. Ce sont ainsi près de quatre-vingt convives qui ont pris place dans une salle des fêtes accueillante et décorée aux couleurs de Noël, pour partager un délicieux repas préparé par le traiteur local.

L'orchestre Patrick Paulin a animé cette journée et a permis aux plus vaillants de virevolter sur la piste, au son de la musique, tandis que d'autres préféraient rester sagement assis pour évoquer leurs souvenirs de la vie au village.



La présence de Madame le Maire, Karine Brun, qui après avoir souhaité la bienvenue, a eu un mot gentil à chaque table, a aussi été très appréciée.

Un grand merci de la part de tous nos aînés à l'équipe du CCAS et rendez-vous à toutes et tous l'année prochaine, encore plus nombreux.

AMAP

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un groupe de consommateurs qui établit un partenariat dynamique et convivial avec un agriculteur local.

Des producteurs maraîchers de Terrebasse vous proposent une distribution de légumes bio et variés, un mardi sur 2 durant la saison d'hiver, puis tous les mardis d'avril à décembre, de 18h30 à 19h30, dans un préfabriqué derrière la médiathèque. Il vous suffit de signer un contrat pour obtenir chaque semaine, soit un panier entier à 20 €, soit un 1/2 panier à 10 €.

Cette nouvelle façon de consommer vous permettra parfois de (re)découvrir certains légumes, mais aussi de vous fournir en œufs bio, en fromage de chèvre, et en pain.



Venez découvrir,
sans engagement,
cette AMAP les mardis soirs.
La première distribution de
l'année s'est tenue le 3 janvier,
et se poursuivra
tous les 15 jours.

SANTÉ



DE NOUVEAU LA GRIPPE AVIAIRE SE RAPPELLE À NOUS

De nouveaux cas ont été détectés en Europe. Aussi, voici quelques consignes à respecter par tous, particuliers et éleveurs, par précaution :

- 1 - Exercez une **surveillance journalière** de vos animaux
- 2 - Protégez **vos stock d'aliments** de tous contacts par tout animal
- 3 - Veillez à **l'approvisionnement en aliments et en eau** de vos animaux
- 4 - Protégez **vos litières neuves de tout contact** (surtout avec des cadavres)
- 5 - **Ne transportez pas les fientes et fumiers** compostés à proximité de votre jardin ou exploitation avant un délai de 2 MOIS
- 6 - **Réalisez un nettoyage régulier** de vos poulaillers, bâtiments et des matériels utilisés - N'utilisez surtout pas d'eau de mare, de ruisseau ou autre.

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour toute question.

LES ACTIONS AGENDA 21

VICE-PRÉSIDENTE DE MADAME LE MAIRE À LA CCV



Cette fin d'année a été riche en événements pour la commission Agenda 21. Elle a travaillé en transversalité avec les autres commissions de la Communauté de Communes : Économie, Économie sociale et solidaire, Environnement, Habitat et Petite enfance.

C'est décidé je réduis mes déchets !

Pour la 1^{ère} année, la Communauté de Communes du Volvestre s'est inscrite dans la semaine européenne de réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2016.

Pour cette 1^{ère} édition, un stand d'information sur la prévention des déchets a été présent sur les marchés du territoire : Montesquieu Volvestre, Carbonne, Saint Sulpice sur Lèze et Rieux Volvestre. Ce stand proposait : des informations sur l'opération Caddie + Caddie Malin, un jeu concours pour gagner des sacs de terreau, des conseils sur la gestion des déchets.

En parallèle, les déchetteries de Carbonne et de Montesquieu Volvestre ont lancé l'opération phare de cette semaine : le tri du bois « propre » et du bois traité et ont donné une nouvelle vie à vos objets inutilisés via un partenariat avec Emmaüs.

La devise de l'Agenda 21 :

**SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !**

L'énergie dans tous ses états

Le dimanche 9 octobre, sur le marché de Montbrun Bocage, l'énergie a été en fête pour la 2^{ème} année consécutive avec le PETR du Pays Sud Toulousain et la Communauté de Communes du Volvestre.

Un moment placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur où petits et grands ont pu échanger.

Le stand a rencontré un vif succès avec plus de quarante personnes venues à la rencontre des professionnels pour aborder la consommation énergétique des logements, les aides mobilisables pour la rénovation et le compostage. Pour conclure sa fête de l'énergie, le Relais d'Assistants Maternelles a proposé sur le stand des animations pour les plus jeunes.

Les papilles en effervescence !

La semaine des papilles s'est installée en Volvestre mi-octobre 2016, avec des animations autour du goût.

Une conférence débat sur l'alimentation des tout petits animée par une diététicienne a conclu cette semaine. Les crèches ont exposé des reportages photos sur les activités proposées aux enfants ainsi que leurs productions réalisées autour du goût.

Les produits de notre terroir ont été mis en avant !

Le miel et les abeilles

L'association Apiléze de Massabrac suit et mène des actions d'information sur le rucher du parc d'activité Activestrestre. L'objectif de ce rucher est de montrer le rôle de l'abeille, qui contribue largement à notre production alimentaire, et de lutter contre sa disparition. Elle a sensibilisé les salariés d'Activestrestre et les adhérents du club des entrepreneurs du sud toulousain GEST.

Familles à énergie positive : Les Drôles de Watt

Les Drôles de Watt et leurs familles ont testé pour vous des éco-gestes. Ces gestes simples peuvent permettre d'économiser au moins 8% de consommation énergétique et près de 200 € sur votre facture.

- ❖ Je prends ma douche en 5 minutes.
- ❖ Je ne laisse pas en veille la console de jeu et la TV.
- ❖ J'éteins l'eau quand je me brosse les dents.
- ❖ J'éteins la télé quand je ne la regarde pas.
- ❖ J'éteins les lumières quand je sors d'une pièce !

Les Drôles de Watt ont participé au concours national de photo du défi famille à énergie positive. Elles ont obtenu le prix originalité et éco-geste !



Prochain Rendez-vous :

Carnaval de l'école

Vendredi 10 mars 2017



SORTIE À LA GRAINERIE

Le jeudi 8 décembre, tous les élèves des écoles de Laffite sont allés à la Grainerie de Balma pour assister au spectacle de la famille Morallès : *in gino veritas*, offert par la municipalité.

Avec des numéros de trapèze, de rubans et de jeux clownsques, les enfants sont ressortis enthousiasmés par ce show à l'Américaine.

ALAE

Suite à une forte demande des familles et soucieuse de répondre à leurs attentes, la MJC de Carbonne œuvre pour améliorer son service et sa communication. En ce sens dès janvier 2017, 3 dispositifs ont été mis en place :

- La dématérialisation du système de facturation et de paiement pour l'ALAE (matin, midi et soir) par l'acquisition d'un nouveau logiciel
- La mise en place d'un portail famille (mot de passe personnalisé, consultation factures, information profil, informations activités)
- L'ouverture du site internet de la MJC : <https://www.carbonne-mjc.fr>

Une information aux familles a été distribuée dans les cahiers avant les congés de Noël et 2 réunions d'information vont être organisées afin de répondre aux questions que les familles pourraient se poser.

ADOS

ANIM'JEUNES : LE NOUVEL ESPACE ADOS DE LA PARENTHÈSE

Cette parenthèse dans leur semaine bien chargée, les ados l'apprécient tous les vendredis soir, pour s'y retrouver, faire des jeux, cuisiner, regarder un film... bref, se réunir dans un cadre bien à eux.

Et oui, bien à eux, car ce sont eux qui l'ont aménagé ! Après que le préfabriqué ait été rénové par nos employés techniques aux frais de la mairie, de généreux donateurs ont légué canapés, chaises ou tables qui ont été remis au goût du jour par ces jeunes. Des activités leur sont également proposées, comme des sorties cinéma ou autres soirées à thème, des activités de loisirs créatifs comme la création de déco de Noël ou encore l'initiation au tricot...



MÉDIATHÈQUE

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Le départ de Stéphanie Lacaze, appelée à de nouvelles fonctions au sein de l'EVS par le Foyer Rural, a entraîné une réorganisation nécessaire de la médiathèque.

Luc Serrano, notre correspondant privilégié de la Dépêche, en est désormais le référent. Trois bénévoles, dont un instituteur à la retraite, se relayent pour intervenir auprès des enfants de notre groupe scolaire lors des visites des écoles un vendredi sur deux. Ils peuvent en outre compter depuis la rentrée sur l'arrivée de plusieurs bénévoles qui ont étoffé l'équipe et se sont investis pleinement dans leur nouveau rôle, afin que notre médiathèque reste un lieu d'échange et de culture toujours aussi agréable.

Merci à tous pour votre investissement !

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Mardi : 16h30 à 19h
Mercredi : 15h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h30

GRIGNOTAGE AU FIL DES PAGES

- ❖ **Vendredi 27 janvier à 18h30**
- ❖ **Vendredi 21 avril à 18h30**

Moment de rencontre des amateurs de littérature qui ont envie de partager leur passion de la lecture et le fruit de leurs découvertes et de leurs coups de cœur littéraires.

LES EXPOSITIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

- ❖ **Du 1^{er} décembre 2016 au 26 janvier 2017**
" **LES FABLES DE LA FONTAINE ILLUSTRÉES** "
- ❖ **Du 2 mars au 4 mai 2017**
" **LES ABÉCÉDAIRES D'ANNE BERTIER** "
- ❖ **Du 29 juin au 3 août 2017**
" **LES VACHES, HISTOIRES À RUMINER** "



UNE SOIRÉE RÉUSSIE AVEC BENOÎT MINVILLE

Le 7 octobre 2016, toutes les chaises de la salle de la médiathèque avaient trouvé preneur pour accueillir Benoît Minville, un auteur invité dans le cadre du Festival Toulouse Polars du Sud. Après avoir longuement raconté son parcours d'écrivain, parlé des motivations qui l'ont incité à écrire ses livres, livres qui s'adressent surtout à un public d'adolescents, il a ensuite répondu aux questions de l'assistance.

Le public a ainsi pu deviner que ses écrits sont empreints d'une partie de ses propres souvenirs et qu'il lui a aussi tenu à cœur de rendre hommage à la région où lui-même ado se rendait en vacances, la Nièvre. Après une description un peu sombre dans « Rural Noir » il a voulu en donner une autre vision plus lumineuse, dans son dernier ouvrage « Les vies belles ».

Les discussions à bâtons rompus ont pu ensuite se prolonger tard dans la soirée autour d'un copieux lunch préparé et offert par l'équipe des bénévoles de la médiathèque.



FLASH-BACK

LAFITTE-VIGORDANE EN FÊTE : 2016, UN EXCELLENT CRU POUR LE COMITÉ DES FÊTES !



Au propre, pour le choix des repas bien entendu, du délicieux fideua, aux tendres magrets du restaurant le 26 Lafitte, jusqu'au traditionnel Cassoulet de Calbet le dimanche soir.

Et surtout au figuré avec ces 4 jours à faire la fête en dansant sur les musiques des orchestres, DJ et bandas d'une qualité exceptionnelle ; à faire des tours de manèges à la fête foraine ou à jouer durant ces tournois de pétanque ou de sixte qui ont fait suer à grosses gouttes les valeureux joueurs ; ou encore à s'émerveiller devant cet extraordinaire feu d'artifice !

Mais par-dessus tout, ces 4 jours ont permis à notre village de retrouver son âme festive et exceptionnelle en remettant au goût du jour ce que nous attendions tous avec impatience : les jeux inter-quartiers et leur concours de chars. Les Bleus, les Blancs et les Rouges étaient si fiers de défiler autour de leur création sur lesquelles ils ont passé tant de temps ! Quant aux jeux, ils ont à nouveau prouvé que les Lafittois aiment se réunir, toutes générations confondues, pour s'amuser, se chamailler, crier et rire !



C'est aussi cela le lien social, et les Lafittois ont encore démontré qu'ils savent l'entretenir !!!

MARCHÉ DE NOËL

Dès l'ouverture des portes à 10 h du matin de nombreux curieux ont commencé à déambuler autour des stands installés dans la salle de fêtes de Lafitte-Vigordane magnifiquement décorée pour l'occasion.

Pour cette septième édition, les bénévoles de la médiathèque municipale en charge de l'organisation de cette

manifestation annuelle, avaient dû refuser des demandes de participants, tant le succès des années précédentes s'était transmis de bouche à oreille. Certains avaient même accepté de s'installer en extérieur devant l'entrée de la salle. Ce succès a amené les organisateurs à l'éventualité de l'installation d'un barnum en prolongement de la salle pour l'année prochaine permettant ainsi d'accueillir un plus grand nombre d'exposants.

C'est ainsi que les visiteurs ont pu découvrir une grande variété de produits, tant alimentaires que décoratifs, et même littéraire cette année. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses et il fallait être bien difficile pour ne pas dénicher le cadeau pour tous ceux et celles à qui l'on voulait faire plaisir en cette fin d'année.

L'arrivée du Père Noël en début d'après-midi a ravi tous les enfants qui ont même pu garder un souvenir de leur visite en posant pour la photo sur les genoux de l'homme en rouge plus vrai que nature.

L'excellent et traditionnel vin chaud accompagné de mini-crêpes ont eux aussi connu un vif succès et ont permis tout au long de la journée une petite halte bien appréciée des petits et des grands.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont montré une fois encore le dynamisme de notre convivial village de Lafitte-Vigordane, et ont d'ores et déjà donné rendez-vous à toutes et tous pour la 8ème édition du Marché de Noël 2017 !

LS



FLASH-BACK

1^{er} ELIXIR DE ROCK À LAFITTE-VIGORDANE

Le 8 octobre dernier, l'association Ré-percussions et son équipe ont organisé le 1er festival «Elixir de Rock» à Lafitte-Vigordane.

Le duo Coyotte et Dudulle a ouvert les festivités, en début d'après-midi, suivi de la finale du tremplin régional, dont le groupe vainqueur s'est produit en première partie du grand concert de la soirée, animée par les groupes locaux, les Big Bang Bay Bees et Roze.

En marge de ces concerts, les visiteurs ont pu flâner devant les stands de luthier, de tatoueur ou de

confiseries, ou encore profiter des baptêmes en Harley-Davidson et Mustang, dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

En 2017, Elixir de Rock devrait avoir lieu à Saint-Elix-le-Château. Le rendez-vous est pris !



UNE RÉUSSITE POUR CE PREMIER « LAFITTE'EN CHŒURS »

La soirée du samedi 19 novembre a permis à une centaine d'amateurs passionnés de chant de pouvoir faire partager leur talent (ou pas !) dans une ambiance déchainée, l'excellent Beaujolais nouveau y étant sans doute pour quelque chose. Tous ont aussi apprécié l'originalité des assiettes lyonnaises et des cafés gourmands qui ont eux aussi eu beaucoup de succès.

Dans une toute autre ambiance, le concert du dimanche s'est déroulé devant une salle comble, les 150 chaises installées ayant trouvé preneur. La première partie assurée par la formation locale « Au Chœur du Son » a agréablement surpris

tout le monde par la qualité du répertoire proposé et par son interprétation, ce qui leur a valu une standing ovation.

Après un entracte gourmand au cours duquel crêpes et bugnes ont ravi petits et grands, les Chanteurs du Mont Royal ont pris possession de la scène. Dès le premier morceau le ton a été donné et la qualité de leur prestation a enthousiasmé le public présent qui a repris en chœur plusieurs morceaux. Le final « a capella » au milieu du public a démontré aux plus sceptiques, que sans micros, les voix étaient toujours aussi belles.



Après un tel moment de partage autour de la chanson, il était difficile de se quitter et c'est avec beaucoup de plaisir et de convivialité que tout ce monde s'est retrouvé autour du copieux buffet apéritif préparé par les membres de l'association avec l'aide financière de la municipalité.

LS

RÉVEILLON DU NOUVEL AN

La fête a de nouveau battu son plein à Lafitte pour le réveillon du nouvel an ! Une délicate et chic décoration noire et parme accueillait les convives dans la salle des fêtes, où une délicieuse soupe



de champagne, accompagnée de petits fours, leur a été servie pour débiter les festivités. A suivi un menu de fête, fin et copieux, du traiteur Calbet, le tout en musique grâce au DJ Otava. Et aux 12 coups de minuit, l'ambiance s'est enflammée sous les cotillons, et les embrassades ont fusé de tous côtés, pour fêter l'arrivée de 2017 !

Une belle soirée, qui s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, organisée par les bénévoles du



Comité des Fêtes qui vous attendent nombreux pour leur prochain événement qui aura lieu en avril, sur le thème de... l'exotisme !

Soyez au rendez-vous !

INFOS PRATIQUES



TARIFS DE LOCATION SALLES DES FÊTES : GRANDE SALLE – 250 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Non Lafittois : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 600 € (hiver) / 500 € (été)

Semaine : Journée (18h à 18h) ou Soirée (12h à 12h) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 300 € (hiver) / 200 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 300 € (hiver) / 200 € (été)

PETITE SALLE – 50/60 personnes

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 150 € (hiver) / 100 € (été)

Non Lafittois : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 200 € (hiver) / 150 € (été)

Semaine (Journée de 9h à 16h30) :

Entreprises : 250 € (hiver) / 250 € (été)

NUMEROS D'URGENCE



- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Médecin de garde : 3966
- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237
- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.
Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.

